La feuille de route QUART MONDE

« LÀ OÙ DES HOMMES SONT CONDAMNÉS
À VIVRE DANS LA MISÈRE,LES DROITS DE L'HOMME SONT VIOLÉS.
S'UNIR POUR LES FAIRE RESPECTER EST UN DEVOIR SACRÉ. »

JOSEPH WRESINSKI
FONDATEUR DU MOUVEMENT INTERNATIONAL ATD QUART MONDE

Êtes-vous à jour ?
www.atd-quartmonde.fr/adherer

N° 439
mai 2014
1€

25 mai : élections européennes

Des propositions pour que l'Europe avance

Dossier pages 4-5

Université populaire Quart Monde exceptionnelle le 5 mars 2014 au Parlement européen à Bruxelles. Un orateur vient de parler. Il est salué par des cartons verts ou des cartons oranges (photo F. Phliponeau)

Jeunes

Entre mi-juin et fin août, plusieurs chantiers, camps et participations à des Festivals des savoirs et des arts sont proposés aux 13-15 ans et aux 16-25 ans. Des occasions uniques de s'engager et de rencontrer d'autres.
Page 2

Roms

Retour sur trois mois passés avec « les Roms de Louvroil », hébergés à l'hôtel entre janvier et mars 2014. Ces trois familles expulsées de leur campement fin octobre avaient été hébergées là par la préfecture, en attendant la fin de la trêve hivernale. Elles sont reparties dans l'errance.
Page 3

24 Mai

Dernier rappel : nous vous attendons tous samedi 24 mai avec plaisir à la salle des fêtes de la mairie de Montreuil pour l'assemblée générale annuelle d'ATD Quart Monde France.
Page 8

Portrait

Patrice Bégaux participe depuis dix ans aux actions d'ATD Quart Monde à Tamines, au sud de Bruxelles. Le goût de la rencontre et l'attention portée aux autres ont toujours guidé sa vie. Le 5 mars dernier, il a participé à une Université populaire Quart Monde organisée au Parlement européen. Portrait d'un militant pour l'Europe. **Page 6**

Droits

L'histoire vraie de Jeanne L. qui perçoit une allocation adulte handicapé depuis 2004. Elle a déposé sa demande de renouvellement début août 2013. Mais le versement de l'allocation s'est interrompu en novembre, sans explication. Voici ce qui a suivi.**Page 8**

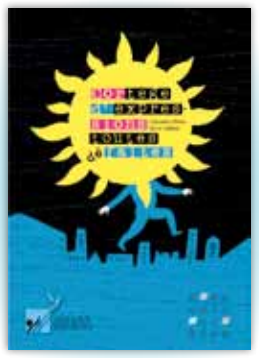

VOIR
page 7

Feuille de Route Quart Monde n° 439 • mai 2014

ÉDITORIAL

Marie-Aleth Grard
vice-présidente et représentante d'ATD Quart Monde France au Conseil économique, social et environnemental (CESE)

Construire des grillages ou remettre de l'humain

Je vis en banlieue parisienne dans une ville où les immeubles sont nombreux (logements HLM ou non, tous mélangés) et je constate une évolution « sécuritaire » de l'urbanisme qui m'inquiète.

Revendiquant la préoccupation – légitime – de la sécurité des habitants, les copropriétés et sociétés HLM clôturent à grands coups de grillages leurs espaces. Ainsi des immeubles entourés de pelouses où l'on ne sait qui est en HLM ou qui est propriétaire/locataire dans le privé, se retrouvent isolés les uns des autres par des grillages. Les enfants qui jouaient ensemble sur les pelouses n'y ont même pas gagné un espace de jeux supplémentaire. En revanche, ils ne peuvent plus jouer avec leurs copains de l'immeuble d'à côté. Ils sont dans la même école, mais un grillage les sépare dans les temps de loisirs. Même « punition » pour les adultes qui avaient pris l'habitude de discuter pendant que les enfants jouent dehors.

> "Ils sont dans la même école, mais un grillage les sépare dans les temps de loisirs."

Et si les copropriétés et sociétés HLM avaient investi cet argent dans un poste de gardien supplémentaire ? Une personne qui peut organiser des temps festifs, des temps où l'on se parle, où l'on peut poser les questions qui nous tracassent pour notre lieu de vie ; une personne qui permet des rencontres entre habitants.

J'ose croire qu'un retour en arrière est possible. Je veux croire que, sans trop tarder, les habitants oseront dire qu'ils souffrent d'être enfermés. Je veux croire que les décideurs des copropriétés et des sociétés HLM vont se rendre compte que tout cet argent mis dans des grillages, des caméras, ne résout pas grand chose et qu'il faut « remettre de l'humain » dans nos cités.

Des militants, des volontaires permanents et des alliés d'ATD Quart Monde posent chaque jour de petits (et grands) gestes pour permettre ce dialogue entre habitants, permettre à chacune et chacun de trouver sa place, aux enfants de différents milieux de jouer ensemble.

Amis lecteurs, je vous encourage avec les beaux jours qui arrivent à oser rencontrer vos voisins (la fête des voisins est le 23 mai !), oser discuter avec la personne qui semble tellement isolée, permettre aux enfants de se rencontrer bien au-delà de leurs différences culturelles et de milieux. La vie de notre quartier dépend aussi de chacun de nous !

Photo Denis Rochette

MERCI ! ENCORE UN PETIT EFFORT !

La Maison ATD Quart Monde France est bientôt prête

Le chantier de notre future Maison ATD Quart Monde France se termine à Montreuil. Les travaux d'aménagement intérieur ont commencé en avril.

Nous pourrons ainsi prendre possession de ces nouveaux lieux autour du 21 juin, en même temps que nous dirons adieu au bâtiment du 33 rue Bergère où ont été menés tant de combats du Mouvement ATD Quart Monde. Après l'assemblée générale du 24 mai à la Mairie de Montreuil, ceux qui le veulent pourront marcher jusqu'à la rue Beaumarchais pour découvrir l'extérieur de la Maison ATD Quart Monde France et son environnement.

Merci à tous ceux d'entre vous qui avez déjà soutenu ce projet par l'achat de 53 500 briques à 5 euros. Notre objectif est d'atteindre 100000 briques pour boucler le financement du projet. Toute participation, petite ou grande, est utile. N'hésitez pas à contribuer et à en parler autour de vous.

☞ Pour obtenir un dossier complet sur le projet : Fondation ATD Quart Monde, 0142468195, fondation@atd-quartmonde.org

Merci d'écrire en capitales

Je soussigné(e)

Nom

Prénom

Adresse

Adresse E-mail

Je fais un don de ____ briques à 5 euros, soit ____ euros,
à l'ordre de « Fondation ATD Quart Monde » .

☐ Je souhaite recevoir en retour un reçu fiscal.

Date et signature

À retourner à MQMF - ATD Quart Monde,12 rue Pasteur, 95480 PIERRELAYE

Vos dons donnent droit à une déduction fiscale à partir de 8 euros. Réduction d'impôts de 66% du montant du don dans la limite de 20% du revenu imposable.

CHANTIERS D'ÉTÉ POUR LES 13-25 ANS

www.photo-libre.fr

Les dates se préciseront bientôt ;
ce sera entre mi-juin et fin août.

Chantier manuel/réparation de vélo et rando itinérante dans la Creuse
Pour les 13-15 ans ou les 16-25 ans, à définir en fonction des demandes.

Camp « Expressions artistiques » dans le Sud-Ouest
Pour les 13-15 ans. Au terme d'une semaine d'ateliers et de vivre-ensemble, les jeunes pourraient participer à l'animation d'un festival des arts et des savoirs à proximité.

Soutien aux Festivals des Arts et des Savoirs partout en France
Pour les 16-25 ans. Différents groupes de jeunes iront soutenir des festivals des arts et des savoirs avec leurs compétences et leurs savoir-faire.

Chantiers européens pour les 16-25 ans
En Suisse du 3 au 11 août. Au programme : soutien à des associations locales, vie ensemble. En Belgique, du 13 au 20 août. Jeunes parents avec leurs enfants bienvenus !

☞ **Contact :** Magali Louette, jeunesse.france@ atd-quartmonde.org ou 01 40 22 98 35

DES DONATEURS NOUS ÉCRIVENT

Odile, Bordeaux « Cette année, j'ai proposé à ma famille de réserver la somme que je consacre à faire des cadeaux de Noël aux adultes pour un don à votre association. Ils ont tous répondu oui. Ainsi, je vous transmets un chèque de 300 euros. »

Un Juge « Madame, Monsieur, nous sommes mandatés par le juge des Tutelles du Tribunal d'instance de … pour exercer une mesure de curatelle renforcée auprès de Monsieur Christian P. À ce titre, nous vous informons que Monsieur P. a souhaité faire un don de 30 euros auprès de votre organisme. »

Docteur Isabelle T., Paris « Bravo, amis d'ATD Quart Monde, car "je ne veux plus"*. Tous mes vœux pour le succès de votre lutte qui est aussi la mienne. » * Titre de la pétition contre la discrimination pour pauvreté, à signer sur www.jeneveuxplus.org

Daniel « Avec tous mes encouragements pour l'année qui va suivre, car malheureusement le progrès avance et la misère est toujours là. Cherchez l'erreur ! »

Philippe, Vittel « Un grand merci pour la *Feuille de Route* toujours très intéressante et parfois touchante, et un grand bravo pour la campagne contre les préjugés dont j'ai imprimé et placardé quelques affiches sur mon lieu de travail. »

ROMS

Envie de vivre

Retour sur trois mois passés avec nos amis « les Roms de Louvroil », hébergés à l'hôtel entre janvier et mars 2014. Ces trois familles, expulsées de leur campement fin octobre, avaient été hébergées là par la préfecture, en attendant la fin de la trêve hivernale. Elles sont reparties dans l'errance.

Avant de rencontrer des Roms, nous avons avant tout rencontré des personnes. Des personnes en grande difficulté sociale, marquées par un rejet perpétuel, en errance depuis des années.

Nous avons écouté leurs histoires faites d'exclusion, de mise à l'écart, de rejets, d'abord en Roumanie où elles sont sans droits ou presque, puis en France, où le même rejet les a poursuivies, sans doute pas avec les mêmes mots (c'est à voir !), mais avec la même violence.

Nous avons appris et entendu leurs désirs d'être reconnues et respectées, d'avoir un travail, de vivre normalement, de pouvoir se poser pour construire quelque chose de stable. Nous avons entendu aussi leurs envies de nous rencontrer, de parler, de partager leurs difficultés, leurs espoirs, leurs joies, leurs peines.

Bref, nous avons avant tout rencontré des personnes. Nous étions là pour les accueillir et ce sont elles qui nous ont accueillis. Nous avons découvert que la différence de culture, quelquefois marquée et forte, n'empêche pas les liens de se créer.

Nous le savions, mais nous avons vraiment touché du doigt la place des pauvres dans nos sociétés : la queue aux restos du cœur, le manque de tout, la dépendance à ceux qui donnent, la difficulté d'accès aux soins, de se nourrir, mais aussi l'aspiration à la dignité.

Nous n'avons pas réussi à mobiliser les élus, encore moins la population. Mais comment mobiliser des gens qui se bouchent les yeux, qui ne veulent pas voir, ont des a priori et véhiculent quelquefois la haine de l'autre ?

Les a priori ne tombent pas d'un coup de baguette magique. Ce qui peut aider, c'est de demander aux élus d'avoir le courage d'aller à contre-courant, de ne pas brosser la population dans le sens du poil, bref, de mettre en avant ce qui peut enrichir plutôt que ce qui peut diviser.

Nous avons essayé d'accompagner. Accompagner, c'est aider à faire, à devenir autonome, à se passer de nous. Mais les conditions, la courte période (trois mois, c'est peu), l'urgence dans beaucoup de domaines, ont laissé peu de place à l'autonomie. Accompagner, c'est aussi écouter, être présents, rassurer, donner le moral, prendre la main : nous trouvons que cela n'a pas mal réussi !

Les limites de l'accompagnement se font jour au moment où les décisions ne nous appartiennent plus, mais dépendent de la bonne (ou mauvaise) volonté d'autres. Ces limites apparaissent aussi quand les engagements de certains services de l'État et de certains partenaires ne sont pas respectés.

Quant à nos propres limites, à chacun(e) de les fixer. Ce qui est certain, c'est que rencontrer et découvrir l'autre ouvre un chemin dont on ne voit pas le bout et qui nous engage toujours plus avant. Il faut alors retrouver l'essentiel, prendre du recul, faire le point, parfois marquer des limites. Accompagner n'est pas envahir, ni être envahi.

Nous restons avec nos questions. Quelle place dans notre société pour la différence (de culture, de religion, de manière de vivre…) ? Comment convaincre que la rencontre est source de richesse qui transforme les mentalités ? Comment combattre l'intolérance, le refus de la dignité de l'autre, la haine, le mépris… ? Comment faire entendre aux politiques que leur frilosité, leur volonté de ne pas afficher leurs convictions, non seulement les dessert, mais renforce l'intolérance et le rejet que véhiculent les extrêmes ? Comment faire entendre que c'est d'abord l'homme qui doit être premier, sa dignité, avant toute autre considération ?

Nous avons vécu des moments très forts avec Stan, Luminata, Secret, Caroline, Maria, Cirisel, Maria, Edessa, Loucas. Si c'était à refaire, nous le referions sans hésiter. Même si les relations nécessitent parfois de s'opposer, de dire non, de râler, de remettre à leur place, ce que nous avons vécu est irremplaçable. On est peut-être crevés, mais surtout, on est heureux ; on ne peut les oublier.

Nous poursuivons les liens par téléphone avec eux et avec ceux qui les accompagnent actuellement.

Brigitte et Jean-Marie R. (Cimade, membre du collectif Rom Sambre), 4 avril 2014

Source : http://atdsambreavesnois.wordpress.com/2014/04/09/3-mois-de-proximite-avec-3-familles-roms-hebergees-a-louvroil

← Michèle et Bernadette (ATD Quart Monde) et Luminata lors de la confection d'un repas.

AGENDA

Photo François Philponeau

Le 18 mars à Paris
le collectif « Les Morts de la rue » (www.mortsdelarue.org) organisait une cérémonie d'hommage aux 453 personnes sans domicile décédées en 2013 en France (moyenne d'âge : 50 ans). Le 4 avril, une cérémonie semblable s'est déroulée à Bruxelles.
☞ voir bit.ly/0jzmcR

le 4 avril à Paris
Sur proposition de la ministre de la Famille, Maryvonne Caillaux, volontaire permanente d'ATD Quart Monde, a reçu le 4 avril les insignes d'officier de l'Ordre national du Mérite, des mains de Monsieur Daniel Cadoux président de la CNAPE et en présence de nombreux amis (photo Nathanaël Caillaux).

Les 12-14 mai à Oman
ATD Quart Monde participera à la Réunion mondiale sur l'Éducation pour tous organisée par l'Unesco.

Le 16 mai 2014 à Chambéry
à l'Espace André Malraux : 3e colloque national des PASS (Permanences d'Accès aux Soins de Santé), intitulé « Soignons ensemble, soyons ensemble ». L'objectif : croiser les connaissances universitaires, professionnelles et celles issues de l'expérience vécue à travers de graves difficultés sociales.
☞ Infos sur http://colloque-pass.ch-chambery.fr

Feuille de Route Quart Monde nº 439 • mai 2014

25 mai : élections européennes

Des propositions pour que l'Europe avance

L'Europe peut faire reculer la pauvreté. Certaines de ses décisions changent notre quotidien. Pendant plusieurs mois, des personnes vivant l'exclusion sociale dans une dizaine de pays se sont réunies avec des personnes solidaires, dont certaines ayant des responsabilités au niveau européen. Elles ont réussi à faire des propositions communes. En voici l'essentiel.

UN PRÉALABLE : EXISTER JURIDIQUEMENT

De nombreuses personnes en Europe n'ont pas d'existence légale reconnue : certains migrants, Roms, demandeurs d'asile, mais aussi des personnes sans domicile, vivant à la rue ou dans des campings, qui sont comme des clandestins dans leur propre pays. Elles n'ont dès lors accès à aucun droit (participation, travail, logement, droit de vote…) et ne sont pas prises en compte dans les statistiques.
Nous demandons à l'Union européenne de garantir à toute personne vivant sur son territoire le droit à une existence légale.

(ph. JC Sarrot)

8 septembre 2013 à Bruxelles. Un des groupes de travail.

LE DROIT À L'ÉDUCATION ET À DES CONNAISSANCES DE BASE

Tous les enfants doivent pouvoir apprendre et réussir à l'école et avoir les mêmes chances face à l'avenir.

Le constat Trop souvent, les enfants de milieu défavorisé sont orientés vers l'enseignement spécialisé, parfois dès la maternelle. «*Il est très courant en Allemagne d'être stigmatisé comme "dur à éduquer" ou "handicapé d'apprentissage", comme si c'était une maladie et que nous ne pouvions pas apprendre.*»
Le décrochage scolaire est important parmi les jeunes en situation de pauvreté.
75 millions de personnes en Europe ne possèdent pas les compétences nécessaires pour fonctionner de manière autonome dans une société moderne[1].

Ce que fait l'Europe L'Union européenne a fait de la lutte contre l'abandon scolaire l'un des grands objectifs de sa Stratégie 2020. «*Des financements européens existent, mais ces projets durent un an et après c'est fini, et ils doivent être innovants à chaque fois. Nous avons besoin d'être dans la continuité, sur du long terme.*» Réseau «Lire et écrire», Allemagne

Il faut aller plus loin Pour permettre la réussite de tous les enfants, l'école doit encourager une réelle coopération entre tous les parents, les enseignants et les enfants. Cet objectif ne peut être atteint que si les enseignants sont formés au dialogue avec les parents.
Et chacun a le droit d'avoir une deuxième chance pour acquérir des connaissances de base.

Nos demandes Nous demandons à l'Union européenne, dans le cadre de sa stratégie de lutte contre le décrochage scolaire, d'engager tous les États à assurer une école qui offre les mêmes opportunités et la même qualité pour tous, en évitant l'orientation précoce et une hiérarchie entre filières qui renforcent les inégalités.
Nous demandons à l'Union européenne de soutenir des programmes de lutte contre l'illettrisme de durée suffisante pour permettre à tout jeune ou tout adulte d'acquérir les connaissances de base.

L'EMPLOI DÉCENT : UN DROIT OU UN PRIVILÈGE ?

Un emploi décent est un droit qui répond à un besoin humain fondamental. Dans l'Europe d'aujourd'hui, c'est devenu un privilège qui reste hors de portée de nombreuses personnes.
« *Brigitte a eu un accident de travail. Comme c'était au noir, le patron n'a pas osé appeler les secours, et elle est morte. […] C'est une situation aussi partagée par les personnes sans-papiers : les conditions de vie font que tu n'as pas d'autre choix que le travail au noir, l'exploitation.* »

Le constat Quand elles ne subissent pas le chômage de longue durée, les personnes se retrouvent enfermées dans du travail au noir ou des contrats très précaires qui aggravent leur vulnérabilité en les plaçant à la marge des systèmes de protection sociale.
Le chômage des jeunes représente un défi énorme. Ces jeunes se sentent exclus. Pour ceux qui ont le plus de difficultés, le travail devient un rêve inaccessible. Ces jeunes doivent avoir accès à des programmes de formation, d'emploi, avec un accompagnement de qualité et des ressources suffisantes pour vivre.

Ce que fait l'Europe Consciente de ces défis, l'Union européenne a adopté la Recommandation relative à l'inclusion active des personnes exclues du marché du travail. Elle a placé l'emploi au cœur de la Stratégie 2020 et a mis en place la recommandation sur la Garantie pour la Jeunesse. Par cette Garantie, les États membres s'engagent à ce que tous les jeunes jusqu'à 25 ans se voient proposer une offre d'emploi, une formation ou un stage dans les quatre mois suivant leur sortie de l'enseignement ou la perte de leur emploi.

Il faut aller plus loin Ces dispositions ne sont pas contraignantes et elles ne garantissent pas que ceux qui en ont le plus besoin en bénéficient prioritairement.

Nos demandes Nous demandons à l'Union européenne que la Recommandation sur la Garantie pour la jeunesse devienne une directive[2] afin d'être contraignante pour les États membres et que les plans de garantie visent en priorité les jeunes les plus en difficulté.
Nous demandons à l'Union européenne et aux États membres d'inclure dans toutes les politiques pour l'emploi un accompagnement de qualité pour soutenir des parcours individualisés permettant à chacun de réaliser son projet et d'accéder à un emploi décent.
Nous demandons que soit soutenue la création d'emplois décents permettant aux personnes éloignées du marché du travail et sans aucune qualification de retrouver une utilité à travers un travail reconnu.
Nous demandons que soient mis en place des mécanismes de reconnaissance des compétences acquises de façon informelle.

DES MOYENS CONVENABLES D'EXISTENCE

La réalité actuelle de l'extrême pauvreté montre que les droits fondamentaux ne sont pas garantis pour tous en Europe.
L'une des conséquences de l'exclusion sociale est l'éclatement de l'unité familiale. «*Quand tu perds ton logement, il y a une intervention des institutions qui au lieu d'aider à garder l'énergie et l'unité familiale détruit et sépare. Quand on t'enlève tes enfants, après c'est presque impossible de les récupérer.*»

Le constat Le manque persistant de logement, de travail ou de revenus empêche les personnes d'assumer durablement leurs responsabilités familiales, sociales et professionnelles. Pour accéder à l'ouverture ou au maintien d'un droit, les conditions qui leur sont imposées sont souvent insurmontables, et les démarches compliquées et longues.
Alors, le quotidien se réduit à un effort permanent en

← Université populaire Quart Monde du 5 mars 2014 au Parlement européen à Bruxelles (ph. F. Phliponeau)

quête d'un minimum de sécurité et de l'accès effectif à des droits pourtant reconnus dans les lois.
«Pour la plupart des gens, les droits de base sont servis sur un plateau alors que d'autres doivent lutter sans relâche pour y accéder.»
Les logiques de spéculation et d'enrichissement qui dominent nos sociétés font pression sur le logement, le travail, la formation et empêchent d'y accéder.
Les moyens convenables d'existence ne se réduisent pas à un revenu, mais dépendent aussi de la possibilité d'accès à des services publics de qualité à un coût abordable.

Ce que fait l'Europe L'Union européenne a mis en place des initiatives pour faire face à ces situations, dont la recommandation «Investir dans l'enfance» ou celle sur l'«Inclusion active».

Il faut aller plus loin Il est essentiel que l'Union européenne engage les États membres à mettre en œuvre ces recommandations et à en évaluer les résultats avec les personnes concernées.

Nos demandes Nous demandons à l'Union européenne de mettre en place une directive sur des moyens convenables d'existence qui inclue un revenu minimum décent dans tous les pays membres et qui prenne en compte le coût du logement.

PROTÉGER LES DROITS FONDAMENTAUX

Nous demandons que dans le programme de travail pluriannuel de l'Agence des droits fondamentaux[3] figure explicitement la possibilité d'examiner les violations de droits et les discriminations liées aux situations d'extrême pauvreté, en associant les personnes vivant ces situations.
Nous demandons qu'à court terme, tous les États ratifient la Charte sociale européenne et acceptent les articles 30 (droit à la protection contre la pauvreté et l'exclusion sociale) et 31 (droit au logement), et la procédure de réclamation collective, et qu'à moyen terme, l'Union européenne adhère à cette Charte.

PENSER ENSEMBLE LES POLITIQUES

Le dialogue entre l'Union européenne et les personnes vivant dans la grande pauvreté est indispensable pour faire reculer la pauvreté en Europe.

Le constat *«Nous ne sommes que très rarement sollicités pour chercher des solutions. Lorsque nous le sommes, c'est généralement pour nous demander des témoignages et non pour construire ensemble. Alors, le plus souvent, les solutions proposées se retournent contre nous ou cachent les vrais problèmes.»*
«Nous sommes ici en Europe et nous voulons contribuer à construire une Europe plus juste.» Délégation de Belgique, Centre des demandeurs d'asile de Natoye

Ce que fait l'Europe *«La Commission européenne est consciente que certaines de ses consultations sont trop techniques. Les modalités, le contenu, le jargon utilisé les rendent peu accessibles et le temps donné pour y répondre n'est pas suffisant. Une amélioration de ces méthodes de consultation est en cours.»* Brigitte Degen, administratrice à la Commission européenne

Il faut aller plus loin *«Ce qui manque, c'est que les décideurs politiques en Europe aillent à la rencontre de ces personnes, aillent les voir chez elles, voir quelles sont leurs expériences, comment elles vivent»*

Nos demandes Nous demandons à l'Union européenne et aux États membres d'établir des espaces permanents de dialogue avec les personnes ayant l'expérience de la grande pauvreté, afin d'assurer la contribution des personnes concernées à la définition des politiques et à l'évaluation des résultats.
Nous demandons à l'Union européenne d'engager les États membres à évaluer l'impact de leurs politiques économiques sur la croissance, l'emploi et la pauvreté.
Nous demandons à l'Union européenne de faire de même pour les décisions prises au niveau européen.
Nous demandons que les fonctionnaires et les professionnels chargés de la mise en œuvre des politiques soient formés pour comprendre et agir en partenariat avec les personnes les plus en difficulté.
Nous demandons que, lorsque l'Union européenne finance des actions, les critères d'allocation des fonds soient réfléchis avec les personnes concernées, afin de concentrer l'argent sur les questions essentielles et d'éviter le gaspillage.

1. Rapport du groupe d'experts de haut niveau de l'Union européenne sur l'illettrisme (6 septembre 2012).
2. Une recommandation a un poids politique, mais n'implique pas d'obligation pour les États membres. Une directive donne des objectifs à atteindre par les États, avec un délai.
3. L'Agence assiste l'Union européenne et les États membres en matière de droits fondamentaux.

L'Europe pour les citoyens

Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne. Cette publication n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.

Isabelle Perrin
Déléguée Générale du Mouvement international ATD Quart Monde

À VOUS LA PAROLE

Retrouvez ATD Quart monde sur Twitter et Facebook

Téléchargez le document *« Penser et bâtir ensemble une Europe sans pauvreté ni exclusion »* sur www.atd-quart-monde.fr et diffusez-le à vos amis, autour de vous, aux candidats de votre circonscription, aux décideurs économiques, etc.

« Nous espérons fortement qu'au sein du Parlement européen, des députés de tous partis pourront continuer à s'investir avec détermination, car la grande pauvreté n'est pas une question marginale. C'est une question cruciale pour l'Europe : il ne peut pas y avoir d'Europe de la démocratie, de la paix, des droits de l'homme, tant que la misère existe en son sein. Le monde est à la recherche de nouveaux objectifs du développement durable pour l'après 2015. Il a besoin d'une Europe qui s'engage à n'oublier personne. Ce projet repose sur la responsabilité et l'engagement de tous. »

Feuille de Route Quart Monde n° 439 • mai 2014

« On doit toucher tout le monde et ne pas en rester aux constatations, car le temps passe et c'est toujours les mêmes qui payent. »
(photo Julian Hills)

Patrice Bégaux
Militant pour l'Europe

Patrice Bégaux participe depuis dix ans aux actions d'ATD Quart Monde à Tamines, au sud de Bruxelles. Le goût de la rencontre et l'attention portée aux autres ont toujours guidé sa vie. Le 5 mars dernier, il a participé à l'Université populaire Quart Monde organisée au Parlement européen.

« *La vie, c'est complexe* », lâche Patrice en regardant les photos de l'Université populaire du 5 mars. Cet événement, il s'y est investi pendant plus d'un an : des rencontres de préparation jusqu'à la rédaction des propositions finales. La voix est douce. Le regard perçant. « *Ceux qui ont participé ont des vies dures. Les difficultés, ils sont encore en plein dedans. Moi, je suis au minimum, mais j'ai une vie plus facile aujourd'hui.* »

À l'approche des élections, Patrice voit dans cette rencontre au Parlement européen l'occasion de taper du point sur la table. « *Je ne suis pas du genre à envoyer des fleurs. Ils veulent diminuer en Europe la pauvreté de 20 % d'ici 2020. On ne peut pas partir sur des bases comme celles-là. C'est de la folie. Il n'y a pas à diminuer la pauvreté. Il faut l'enrayer, la démolir. Elle ne devrait même pas exister. Aider à trouver seulement des pièces de rechange, ça ne m'inspire pas. C'est même pas 10 % qu'il faut, les gars, c'est zéro ! Si les recommandations ne suffisent pas pour lutter contre la misère, n'ayez pas peur de faire des directives en vous basant sur ce qui marche déjà dans certains pays : la seconde chance au Luxembourg, la scolarité dans les pays nordiques…* »

« J'ai fait avec ce que j'avais, c'est tout. »

Patrice habite depuis une dizaine d'années une région qui a beaucoup souffert des délocalisations. « *Avant, il y avait des milliers de gens qui passaient par la gare, maintenant il n'y a plus de travail ici.* »
Question travail, Patrice en connaît un rayon. « *Quand j'étais jeune, je bougeais tout le temps. Au lieu de voir ça comme une richesse, les patrons me reprochaient de ne pas être stable. Aujourd'hui, ça serait le contraire. Le monde est parfois bizarre.* » Patrice a fait de l'électricité, de la poterie. Il a été magasinier, ferrailleur, a tenu des auberges de jeunesse… « *C'était une vraie création de vie. Quand on rencontre des personnes différentes, on s'enrichit très fort.* »
Patrice trouvera la stabilité dans une biscuiterie. « *On a commencé à deux : le patron était dans son bureau et je m'occupais de l'atelier, dans la cave.* » Au bout de vingt ans, dix personnes travaillaient dans l'entreprise. « *J'ai engagé beaucoup de personnes qui avaient des problèmes : des anciens prisonniers, des alcooliques… Si je ne leur avais pas laissé une chance, je ne sais pas où ils auraient pu l'avoir. J'ai fait avec ce que j'avais, c'est tout.* » Mais des problèmes de santé l'obligent à stopper le travail. Il quitte alors Bruxelles pour s'installer à Tamines.
Les galères qu'il a connues enfant le rattrapent. « *Toute ma vie, j'ai été riche, j'ai été pauvre… mais la misère poursuit les gens…* » Alors qu'il se rend à une distribution alimentaire, Patrice croise un membre du groupe local d'ATD Quart Monde qui l'invite à participer aux rencontres de l'Université populaire. Toute sa vie, Patrice a été attentif aux autres. Il n'a pas attendu ce moment pour agir. Mais au milieu de « *cette masse de gens solidaires qui vivent la même chose* », il voit une occasion de concrétiser.
Cela fait maintenant dix ans que Patrice participe à la vie du groupe. Les difficultés, il s'en est sorti de justesse. Notamment grâce à une juge qui a fait le choix de ne pas saisir la maison qu'il venait de trouver. « *Elle savait qu'on n'aurait jamais moins cher ailleurs. Elle a réfléchi. C'est ça qu'on cherche avec ATD Quart Monde, je pense : que les professionnels aient une vraie réflexion au moment de prendre des décisions importantes pour les gens.* »
Aujourd'hui encore, il continue à soutenir de nombreuses personnes. « *Il s'est toujours occupé des autres avec beaucoup d'empathie, précise un proche. Ils savent qu'ils peuvent compter sur lui à n'importe quel moment. Ils ont confiance en lui et ça leur fait du bien.* » Pour Patrice, aider quelqu'un est avant tout lui permettre de voir les choses autrement. « *Voir le positif permet de commencer à se sortir du marasme.* »

« Tout part de l'école »

Le 5 mars, il a été également question d'éducation. « *Tout part de l'école. Les pauvres restent à leur place et l'école continue à fabriquer des refusés : des gens qui sortent sans formation, sans travail, sans fierté possible.* » Moqué parce que différent des autres, Patrice garde un mauvais souvenir de l'école. À quatre ans, alors que la grille est ouverte, il part une première fois. Sa vie en reste marquée à jamais : « *Je n'ai pas de diplôme de primaire. Je n'ai pas réussi. Je dois être bête quelque part… ou alors c'est qu'il y avait autre chose… je penche plutôt pour cette hypothèse-là.* »
Patrice regrette que l'école soit le contraire de la vie réelle : « *On t'interdit de regarder sur la feuille de ton copain, alors qu'adulte, tu dois sans cesse comparer les choses et faire avec les autres… Ce n'est pas logique. D'autres pédagogies existent. L'école devrait changer entièrement. On devrait y parler de demain, du vivre en commun, du partage…* »

De cette Université populaire au Parlement européen, Patrice retient surtout les échanges avec les personnes travaillant au sein des institutions. « *On a pu se rencontrer et se parler, alors que si on s'était croisé dans la rue, ils auraient sûrement changé de trottoir. Ceux qui étaient présents avaient envie de nous écouter. Il faut maintenant voir comment toucher ceux qui n'étaient pas là. Quelle que soit leur compétence (agriculture, travail, éducation…), il y a toujours un lien avec la pauvreté. À travers les lois qu'ils votent, les politiques ont toujours la responsabilité de la situation des personnes. On doit pouvoir toucher tout le monde et ne pas en rester aux constatations, car le temps passe et c'est toujours les mêmes qui payent.* »

Thibault Dauchet

CONFÉRENCE

Les migrations : un voyage comme les autres ?

Deux tables rondes les 24 et 25 mai organisées dans le cadre du festival Arabesques à Montpellier, en partenariat avec le Musée de l'Immigration. « *Le plus grand des voyages, le plus salutaire et parfois le plus difficile, est celui qui nous fait comprendre que l'autre, c'est nous.* » (Habib Dechraoui, organisateur du festival) **B. L.-B.**

www.festivalarabesques.fr

FILMS

La Cour de Babel

Un documentaire de Julie Bertuccelli, 2014.

Une classe d'accueil dans un collège parisien, avant l'intégration vers un parcours «ordinaire». Vingt-quatre ados de 11 à 15 ans venus d'Iran, de Chine, de Mauritanie, d'Ukraine, etc. pour des raisons familiales, politiques ou économiques. Ils découvrent la vie de l'exil… et les subtilités de la langue française, grâce à une enseignante attentive. Ces jeunes écartelés entre deux pays et deux cultures font preuve de maturité, de solidarité et d'empathie les uns envers les autres. Sans mièvrerie, plein de grâce et d'optimisme, un regard subtil sur le monde de l'adolescence, le sens de la pédagogie et de l'intégration. Vivifiant !

Rêves d'Or

Un film de Diego Quemada-Diez (Mexique/Espagne), 2013, en DVD.

Juan, Sara et Samuel fuient le Guatemala pour rejoindre les États-Unis. Ils rencontrent au Mexique Chauk, un indien qui ne parle pas espagnol. Ils se lient d'amitié en communiquant par gestes. Une aventure humaine de clandestins à l'enfance perdue, sur fond de paysages magnifiques tranchant avec des réalités dures et violentes. Ce film a obtenu le Prix «Un certain regard» au dernier festival de Cannes.

Bella Lehmann-Berdugo

VIENNENT DE PARAÎTRE

Si loin, si proches

Anne de Margerie

Pour ne pas laisser seuls les derniers occupants d'une cité en démolition-reconstruction, Anne de Margerie accepte de vivre plusieurs mois avec eux. S'il offre des moments de complicité et de proximité, ce quotidien partagé n'empêchera pas les distances… Une réflexion sur la rencontre, l'échange, la solitude aussi.

Éd. Quart Monde, 2014, 56 pages, 3 €

Le souci des plus pauvres

Dufourny, la Révolution française et la démocratie

Michèle Grenot

Les pauvres sont-ils des citoyens comme les autres? Avec Louis-Pierre Dufourny, un homme de la Révolution française qui publia le 25 avril 1789 *les Cahiers du quatrième Ordre, celui des pauvres journaliers, des infirmes, des indigents, etc., l'ordre sacré des infortunés,* l'historienne Michèle Grenot analyse la question de leur participation à la vie politique. Le passé éclaire le présent… pour aider à construire l'avenir. **Éd. Quart Monde, Presses universitaires de Rennes, 2014, 23 €**

Cortèges d'expressions toutes (dé)faites

Sébastien Billon et Rémi Saillard (ill.)

Dans un collège, des enfants de différents milieux démontent et remontent des expressions usuelles. De ces phrases recomposées surgissent la poésie, l'humour et un autre regard sur le monde. Ce livret s'affranchit et s'envoie comme une carte postale.

Éd. D'un Noir Si Bleu & Éd. Quart Monde, 2014, 12 pages, 3,50 €

PUBLIÉS PAR D'AUTRES ÉDITEURS

Idées reçues sur les générations issues de l'immigration

Peggy Derder

Une quinzaine d'idées reçues sur les immigrés et leurs descendants décortiquées une à une, sans parti pris ni manichéisme. Une lecture indispensable pour contrer les faux discours.

Cavalier bleu éditions, 2014, 176 pages. Disponible en librairie

« ON N'EST PAS TRAITÉ COMME TOUT LE MONDE » *Rapport moral 2013 ATD Quart Monde en France*

Chaque année, le rapport moral fait le point des avancées de la lutte contre la misère en France et des combats encore à gagner. ATD Quart Monde, 2014, 10€

ABONNEMENT ET VENTE PAR CORRESPONDANCE

COMMANDE EN LIGNE : WWW.EDITIONSQUARTMONDE.ORG/CATALOG

Merci d'écrire en capitales.

M., Mme .....
Adresse .....
.....
E-mail .....

☐ Je règle mon abonnement à *Feuille de Route* 10 € ou plus
☐ Je m'abonne à la Revue Quart Monde 26 € ou plus
☐ Je souhaite avoir les coordonnées d'ATD Quart Monde le plus proche de chez moi

Je commande :	Nombre	Total
☐ Si loin, si proches à 3 €	.....	.....€
☐ Le souci des plus pauvres à 23 €	.....	.....€
☐ Cortèges d'expressions à 3,50 €	.....	.....€
☐ Rapport moral 2013 à 10 €	.....	.....€

Frais de port : 3,50 € pour 1 exemplaire, 5 € pour 2 et au-delà, ou ce que vous pouvez. .....€

Merci = ...€

Pour les abonnements, merci de contacter le Secrétariat des amis au 01 34 30 46 22.
Contact pour le Luxembourg : ATD Quart Monde, 25, rue de Beggen L-1221 Luxembourg, tél: +352 / 435324 – 20, mail : atdquamo@pt.lu

FDR438

ADHÉSION – DONS

DONS ET ADHÉSION EN LIGNE : WWW.ATD-QUARTMONDE.ORG/DON

DON en CONFIANCE comitecharte.org

M., Mme .....
Adresse.....
.....
E-mail .....

Votre adhésion est un soutien très important pour nous. N'oubliez pas de cocher la case si vous souhaitez adhérer.

☐ J'adhère ☐ Adhésion 8 €
☐ Je verse ce que je peux .....€
☐ Je fais un don de .....€
Je choisis la périodicité de mes reçus ☐ Après chaque don ☐ Deux fois par an ☐ Une fois par an

FDR438

Les dons et l'adhésion donnent droit à la déduction fiscale, à partir de 8 €.

Le .....
Signature :

SOUTIEN RÉGULIER : Mandat de prélèvement SEPA

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier le montant correspondant à mon soutien régulier à l'action d'ATD Quart Monde.

➡ **Je choisis le montant de mon soutien :**
☐ 10 € ☐ 50 €
☐ 30 € ☐ 100 €
☐ autre montant : _____ €

➡ **Je choisis la périodicité de mes versements :**
☐ mensuel ☐ semestriel
☐ trimestriel

à commencer au mois de : _____

➡ Sauf avis de votre part, pour les dons par prélèvement, **le reçu fiscal vous sera envoyé annuellement en janvier.**

☐ En cas d'imposition ISF, merci de cocher la case pour l'émission d'un reçu à mi-année.

Bénéficiaire : Fondation ATD Quart Monde
33, rue Bergère - 75009 Paris / ☎ 01.40.22.01.64
Identifiant créancier SEPA : FR19 ZZZ 427.147

Voici mon nom et mon adresse :
.....
.....
.....

Voici la désignation de mon compte :
IBAN
BIC

Fait à : **le** **Signature :**

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la Fondation ATD à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte conformément aux instructions de la Fondation ATD. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé
Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 06/01/1978, vous pouvez, en nous écrivant, avoir accès aux informations vous concernant inscrites dans notre fichier et demander leur rectification ou leur suppression. **Ces informations ne sont ni vendues, ni échangées, ni communiquées ; elles sont à l'usage exclusif d'ATD Quart Monde.**

Pour tout renseignement complémentaire :secretariat.amis@atd-quartmonde.org
☎ (33) 01.34.30.46.23 ou (33) 01.34.30.46.10

Merci de joindre un Relevé d'identité bancaire (RIB) ou postal (RIP)

Réduction d'impôt de 66 % du montant du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.

FDR438

Je règle un total de .....[PUBLICATIONS] + ...[DONS] + ...[ABONNEMENTS] = ...€ / **UN SEUL CHÈQUE À L'ORDRE DE : ATD QUART MONDE – 12, rue Pasteur 95480 Pierrelaye**

Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 06/01/1978, vous pouvez, en nous écrivant, avoir accès aux informations vous concernant inscrites dans notre fichier et demander leur rectification ou leur suppression. Ces informations ne sont ni vendues, ni échangées, ni communiquées ; elles sont à l'usage exclusif d'ATD Quart Monde.

Feuille de Route Quart Monde n° 439 • mai 2014

INTERRUPTION D'UN VERSEMENT D'AAH

« En attendant, je vis avec quoi ? »

L'histoire vraie de Jeanne L. qui perçoit une allocation adulte handicapé (AAH) depuis 2004. Elle a déposé sa demande de renouvellement début août 2013. Mais le versement de l'allocation s'est interrompu en novembre, sans explication. Voici ce qui a suivi.

6 DÉCEMBRE

Jeanne s'aperçoit que le virement de 790€ pour le mois de novembre n'est pas arrivé. C'est la CAF[1] qui verse cette prestation qu'elle reçoit de la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées). Jeanne téléphone à la MDPH qui répond que le dossier envoyé en août était incomplet. En réalité, c'est seulement la case « AAH » qui n'a pas été cochée. Jeanne envoie une lettre recommandée autorisant la MDPH à cocher la case à sa place.

9 DÉCEMBRE

Afin de faire face aux dépenses de novembre et décembre, Jeanne rencontre son assistante sociale qui sollicite un secours auprès du Secours Catholique et lui conseille de demander un secours d'urgence au CCAS[2], ce que Jeanne fait le jour-même. Ce « secours d'urgence » ne lui parviendra que deux mois plus tard, le 3 février 2014.

11 DÉCEMBRE

La banque de Jeanne accepte de lui avancer le montant du loyer et des charges de son appartement pour décembre.

14 JANVIER 2014

L'assistante sociale fait une demande de RSA en attendant le rétablissement de l'AAH. Elle conseille aussi à Jeanne d'aller à la banque pour faire opposition à tous ses prélèvements automatiques. Elles appellent ensemble le bailleur social pour expliquer la situation et le faire patienter.

15 JANVIER

Jeanne demande à son assurance de décaler son échéance. Sans nouvelles de la MDPH et de la CAF, elle rencontre un médiateur à la Maison du droit et de la justice qui appelle la CAF sans pouvoir obtenir d'explications. Il adresse un courrier à la CAF.

17 18 JANVIER

Jeanne participe à une réunion à Paris avec le mouvement ATD Quart Monde et fait part de ses difficultés. Deux membres d'ATD Quart Monde proposent pour l'un de contacter la directrice d'une autre MDPH qu'il connaît et pour l'autre de consulter un avocat afin d'obtenir le rétablissement rapide des droits de Jeanne.

20 JANVIER

Jeanne doit voir son médecin. Lorsqu'elle lui explique qu'elle ne peut pas le régler immédiatement et lui demande s'il peut attendre jusqu'au mois suivant, il répond : « *Je ne fais pas crédit* ».

27 JANVIER

Un comité « Solidaires pour les droits »[3] s'est constitué autour de Jeanne. Un membre du comité rappelle la MDPH à plusieurs reprises. Une employée répond qu'un rendez-vous est fixé le 19 février avec le médecin de la MPDH, car il semble manquer des éléments médicaux dans le dossier de Jeanne.

30 JANVIER

Première rencontre avec l'avocat qui a accepté de défendre Jeanne. Il envisage un recours auprès du Tribunal administratif en raison de l'atteinte aux droits fondamentaux que constitue le fait de priver brutalement une personne de toute ressource. Il informe la MDPH qu'il a été sollicité par Jeanne pour une action en justice. Il propose à Jeanne de demander l'aide juridictionnelle pour qu'un huissier adresse une injonction de payer à la MDPH.
La directrice de l'autre MDPH contactée prévient ATD Quart Monde qu'elle a eu confirmation par la MDPH de Jeanne que les droits étaient rétablis en attendant l'étude du renouvellement du dossier et que ces droits n'auraient jamais dus être suspendus.

31 JANVIER

Un membre du comité appelle la médiatrice de la CAF afin de s'assurer de la date du versement de l'AAH. La médiatrice ne trouve aucune trace d'un prochain versement d'AAH et confirme que le droit est toujours suspendu. Le membre du comité insiste auprès de la médiatrice pour qu'elle joigne un cadre de la CAF et que les versements de l'AAH reprennent début février, sans quoi le comité contactera la presse locale et mènera une action en justice.

8 FÉVRIER

Le versement de l'AAH est enfin rétabli – jusqu'à avril. La visite médicale prévue le19 février (mais reportée début mars pour cause d'envoi de la convocation à une mauvaise adresse) permettra ensuite l'étude d'un renouvellement de l'AAH de Jeanne pour la suite. Entre temps, elle aura dû verser 156 euros de frais bancaires à sa banque, effectuer d'innombrables démarches administratives, remplir des dossiers de demandes de secours d'urgence humiliants et demander à sa fille de l'héberger, car Jeanne risquait de subir des coupures de gaz, d'eau et d'électricité. Sa santé s'est fortement dégradée durant cette période. La couverture de sa mutuelle s'est interrompue car elle n'a pas pu payer les échéances de décembre et janvier.

Le comité solidaire a décidé de prendre rendez-vous avec les directions de la CAF, de la MDPH et du Conseil Général dans le but que de telles difficultés ne se reproduisent pas pour Jeanne, ni pour d'autres personnes sur le territoire. À ce jour, seul le Conseil Général a reçu le comité solidaire.

« *Je n'ai pas envie d'être une charge,* dit Jeanne. *Comment font les gens qui n'ont pas de famille, d'amis ou d'association pour les soutenir ? Avec tout ce que j'ai déjà vécu, je n'en peux plus.* »

1. Caisse d'allocations familiales
2. Centre communal d'action sociale
3. Ces comités, soutenus par ATD Quart Monde, le Secours Catholique et Amnesty France, rassemblent des citoyens qui agissent pour le rétablissement des droits d'une personne ou d'une famille. Voir www.atd-quartmonde.fr/comitessolidaires

Rencontrons-nous le 24 mai !

Venez à Montreuil participer à l'assemblée générale du mouvement ATD Quart Monde France. Rendez-vous à 9h30 dans la salle des fêtes de la mairie (métro Mairie de Montreuil). Puis repas et après-midi culturel et artistique, en présence d'associations montreuilloises et d'artistes. Ceux qui le souhaitent pourront marcher jusqu'à la rue Beaumarchais pour découvrir de l'extérieur la future Maison ATD Quart Monde France (voir page 3).

FEUILLE DE ROUTE QUART MONDE publication mensuelle du mouvement ATD Quart Monde, membre du Mouvement international ATD Quart Monde. Siège social 33, rue Bergère 75009 Paris. Abonnement : 10€, le Numéro 1€ N° de commission paritaire 1214 H 79275 – ISSN 0248-3165 Dépôt légal à parution – Éditions Quart Monde – Directeur de la publication : Pierre-Yves Madignier. Rédacteur en chef : Jean-Christophe Sarrot. Ont collaboré à ce numéro : Typhaine Cornacchiari, Christiane Botbol, Isabelle Bouyer, Laurence d'Harcourt, Lucile Gautier, Véronique Reboul-Salze, Marie-Cécile Renoux, Élisabeth Verzat. Réalisation : www.mariegiard.com. Impression : Fecomme Marketing Service. Reproduction interdite.